WEEK-END A DISNEYLAND PARIS LE 3 ET 4 AVRIL 2027

Votre séjour comprend :
Le transport aller-retour en bus,
L'entrée aux 2 parcs, la taxe de séjour
*L'hébergement à l'hôtel*** Cheyenne*
18€ de participation au repas du soir/personne
Le petit déjeuner du 2me jour.
Avec vos billets, vous avez un accès illimité et gratuit à toutes les attractions, animations et spectacles.

Jour 1 – le samedi :
- *Départ de Beaumont-Hague Piscine OCEALIS à 5h,*
- *Arrêt petit déjeuner sur Autoroute (à votre charge)*
- *Arrivée au parc Disneyland Paris à 11h*
- *Déjeuner ou pique-nique à votre charge*
- *Diner (participation de 18€/personne par l'amicale), le reste est à votre charge selon la gamme du restaurant choisi (réservation à faire par vos soins avant votre départ pour plus de disponibilités).*

Jour 2 – le dimanche :
- *Petit déjeuner à l'hôtel***Cheyenne*
- *Départ pour le parc*
- *Déjeuner ou pique-nique (à votre charge)*
- *Départ du parc à 17h*
- *Dîner sur Autoroute (à votre charge),*
- *Retour à Beaumont-Hague Piscine OCEALIS vers 23h.*

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au lundi 30 novembre 2026 dernier délai.
Vous devez joindre votre cotisation (encaissée fin janvier 2027) + Le formulaire d'adhésion 2027 pour valider votre inscription définitive.
(Bulletin d'adhésion disponible sur le site de l'amicale)
Prévoir deux paiements distincts, merci.

Vous pourrez annuler sans frais jusqu'au 18 décembre 2026.
Après cette date, des frais s'applique (article 16 du règlement intérieur de l'association).

Votre règlement pour Disney Land Paris sera encaissé le mercredi 31 mars 2027.

ADHERENT(e)	CONJOINT(e) de l'adhérent(e) ENFANT 12 à 18 ans	ENFANT 3 à 11 ans	RETRAITE(e) Conjoint Retraité(e)	Accompagnant
120€	120€	80€	250€	403€

Les places sont limitées, si besoin l'Amicale procédera à un tirage au sort (modalités dans le règlement intérieur). L'amicale ou le voyagiste se réserve le droit d'annuler ou de modifier le week-end.

Cadre réservé à l'Amicale Bulletin reçu le : Paiement : ☐ Espèces ☐ Chèque

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : …… Prénom ……

Nom du conjoint(e), concubin(e) ……..Prénom ……

Nom, prénom de l'accompagnant(e) ……Prénom : ……

Enfant –18 ans : L'âge de l'enfant s'apprécie à la date de la sortie et non à la date de l'inscription.

Nom : …… Prénom…… Né(e) le ……

Nom : …… Prénom…… Né(e) le ……

Nom : …… Prénom…… Né(e) le ……

Nom : …… Prénom…… Né(e) le ……

Nom : …… Prénom…… Né(e) le ……

Adresse : ……

Tél : …… …….. Mail : ……
(*Obligatoire)*

Règlement de la somme à l'amicale de = …….. €

- Règlement par chèque, à l'ordre de l'Amicale Territoriale de la Hague.
- Règlement en chèques vacances avec appoint (prévoir le montant exact car pas de remise de monnaie possible).
- Règlement en espèces : directement au secrétariat de l'Amicale à la mairie déléguée de Biville (prévoir le montant exact car pas de remise de monnaie possible).

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de l'établissement, l'amicale décline toute responsabilité.

N° de téléphone à appeler uniquement en cas de force majeure la veille ou le jour même

06 80 89 59 25